



HAL
open science

Les représentations des enseignants sur l'apprentissage de la langue des signes française

Ambrine Chataigner, Clémentine Ségura

► To cite this version:

Ambrine Chataigner, Clémentine Ségura. Les représentations des enseignants sur l'apprentissage de la langue des signes française. Education. 2022. dumas-03789134

HAL Id: dumas-03789134

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03789134>

Submitted on 27 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Montpellier

MASTER MEEF mention 1er degré

« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Mémoire de 2^{ème} année

Année universitaire 2021 - 2022

**LES REPRESENTATIONS DES ENSEIGNANTS SUR LA LANGUE DES
SIGNES FRANÇAISE**

Ambrine CHATAIGNER et Clémentine SEGURA

Directeur du mémoire : AZAOUI Brahim

Assesseur : SOULE Yves

Soutenu le 15 juin 2022

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	2
RESUME	3
INTRODUCTION	4
I) ÉTAT DE L'ART.....	7
A) LES ELEMENTS CONTEXTUELS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE DES SIGNES A UN PUBLIC SOURD ET ENTENDANT	7
B) LE CONCEPT DE BEBES SIGNED.....	9
C) CE QUE DISENT LES PROGRAMMES	12
D) LES REPRESENTATIONS	13
II) NOS RECHERCHES	15
A) CADRAGE METHODOLOGIQUE	15
B) ANALYSE DU QUESTIONNAIRE.....	17
→ <i>La population</i>	17
→ <i>La pratique de la LSF</i>	19
C) RETOUR SUR HYPOTHESES	20
→ <i>Le public apprenant</i>	20
→ <i>Niveau de connaissance de la LSF par les enseignants</i>	22
→ <i>Le bébé-signé et LSF</i>	23
→ <i>La langue des signes dans la classe</i>	26
D) LES LIMITES DE NOTRE TRAVAIL	30
CONCLUSION	32
TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS (GLOSSAIRE) :.....	33
BIBLIOGRAPHIE	34
ANNEXE : QUESTIONNAIRE DIFFUSE	36

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce à la participation de plusieurs personnes à qui nous voudrions témoigner notre gratitude.

Tout d'abord, nous souhaiterions remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Nous voudrions adresser toute notre reconnaissance au directeur de ce mémoire, Monsieur AZAOUI Brahim, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

L'enseignement de qualité dispensé par le Master 2 MEEF 1er degré a également su nourrir nos réflexions et a représenté une profonde satisfaction intellectuelle, merci donc aux enseignants.

Nous remercions aussi nos tuteurs universitaires et de terrain pour nous avoir accompagnés tout au long de cette année dans notre développement professionnel mais aussi dans nos recherches en guidant nos réflexions à travers leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques.

Nous souhaiterions également remercier nos écoles respectives et notamment les titulaires de terrain qui nous ont autorisé la mise en pratique de la langue des signes dans notre classe.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont répondu à notre questionnaire avec conviction et bienveillance.

À tous ces intervenants sans qui la réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible, nous présentons nos remerciements, notre respect et notre gratitude.

Résumé

MOTS-CLÉS : Représentation - Enseignant - Langue des signes française - LSF - École primaire

Ce mémoire porte sur les représentations que se font les enseignants sur la langue des signes française ainsi que la manière dont elle est pratiquée en classe. Nous nous sommes appuyées sur une technique quantitative, à l'aide d'un questionnaire que nous avons diffusé pour répondre à notre problématique. Ce questionnaire est destiné à des enseignants ou futurs enseignants de primaire, homme ou femme et sans distinction de niveau ou de milieu. Nous sommes parties d'hypothèses prédéterminées pour choisir les questions que nous allions poser et nous avons pu valider ou invalider celles-ci à l'aide des réponses que nous avons récoltées. Les résultats obtenus nous montrent que la représentation de la LSF par les enseignants ne va pas forcément dans le sens de nos hypothèses et que l'ouverture à cette langue et à son apprentissage sont plus présents que ce que nous avions imaginé.

KEY WORDS : Representation – Teachers – French Sign Language – Elementary School

This Master's thesis is about the representations the teachers have of the French Sign Language, and the way it is taught and practices in class. We used a quantitative method, with the help of a questionnaire we have spread to answer our problem. This questionnaire is made for teachers in elementary schools, whether they are a man or a woman, and without distinguishing their level or environment. We used predetermined hypotheses to select the questions we would ask, and we were able to validate or invalidate those with the help of the answers we have been given. The results we got showed us that the representation of the LSF the teachers had did not always correspond to our hypotheses, and that this language and its teaching are more present in elementary schools than we thought.

Introduction

« Il faut permettre l'immersion précoce de l'enfant sourd dans la langue des signes mais aussi celle des enfants entendants, qui l'apprennent à toute allure. On le sait, tout bilinguisme est une richesse immense, celui-ci, qui ouvre à une langue si différente, une langue du corps, l'est sans doute plus encore. » Brigitte Garcia, professeur à l'Université Paris 8 et spécialiste de la langue des signes, Rendez-vous de l'Observatoire au Sénat autour de la thématique : La France et ses langues ? Le Figaro, 27/01/2020.

Les « sourds » ont pendant longtemps été considérés comme des personnes intellectuellement limitées. Ce n'est qu'au XVIII^{ème} siècle et plus précisément en 1760 que l'abbé français Charles Michel de l'Épée met au point un langage gestuel en observant deux jumelles dont il était percepteur et qui communiquaient entre elles grâce à des signes. C'est alors qu'il pense à inventer un alphabet et une véritable langue des signes avec l'aide de ses élèves. C'est ainsi que son enseignement rencontre un vif succès, se généralise à travers toute l'Europe et se diffuse jusqu'aux Etats-Unis.

Très vite des alternatives à la langue des signes sont recherchées. On cherche à faire parler les sourds, parfois à force d'exercices très douloureux. En 1980 la langue des signes est alors qualifiée de « langue de singe » et est interdite en France.

L'interdiction de signer est très stricte : les mains des personnes sourdes sont attachées, on les force à effectuer la lecture des mots sur les lèvres et on les oblige à parler. Les sourds ont donc été obligés d'apprendre à parler et à lire sur les lèvres. La LSF étant interdite à l'époque, les personnes sourdes signaient donc de manière clandestine ; ainsi selon les régions les signes étaient différents. C'est d'ailleurs pour cela, qu'aujourd'hui encore, il existe plusieurs signes pour un même mot. Il faut attendre 1991 pour qu'une loi autorise enfin l'enseignement de la langue des signes.

Aujourd'hui, la condition des personnes sourdes a évolué.

Depuis la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la langue des signes française est reconnue officiellement comme une langue à part entière. (*Art. L. 312-9-1*).

Elle peut être la langue d'enseignement des enfants sourds ou malentendants, notamment dans des établissements spécialisés (tel que le Centre d'Éducation Spécialisé pour les Déficiants Auditifs (CESDA) ou l'Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficiants Auditifs

(l'ARIEDA) à Montpellier). Son enseignement à des enfants entendants est aussi intéressant car il permet d'entrer dans une nouvelle diversité linguistique à l'école. Il offre également une approche de la différence allant dans le sens de la volonté d'inclure du législateur.

Il est à noter également que, dans son plan 2010-2012 du 10 février 2010 en faveur des personnes sourdes ou malentendantes, le secrétariat d'état chargé de la famille et de la solidarité nous indique que :

- Un enfant sur 1000 naît avec une déficience auditive ou est dépisté avant deux ans, soit 700 enfants par an ;
- 80 000 utilisent la LSF.

C'est dans ce contexte juridique et social que, nous, Ambrine Chataigner et Clémentine Segura, deux étudiantes en M2 MEEF premier degré à la faculté d'éducation de Montpellier, avons choisi de nous intéresser à ce sujet pour notre mémoire.

Notre profil est le suivant :

Ambrine a obtenu une licence en Sciences de l'Éducation à Paul Valéry. Clémentine, elle, a une licence "Étude et Pratique du Français" en Humanités dans la même faculté.

Nous sommes toutes les deux contractuelles tous les lundis en maternelle en milieu REP+. Clémentine est à Indira Gandhi dans une classe multi-niveaux de Toute Petite Section, Petite Section. Ambrine est à Nicolas Copernic, aussi dans une classe multi-niveaux mais en Petite Section, Moyenne Section, Grande Section.

Nous pratiquons régulièrement toutes les deux la LSF. Clémentine l'a apprise à Paul Valéry dans le cadre de sa licence et Ambrine a commencé à l'apprendre au lycée et a ensuite continué à l'ARIEDA en formation diplômante. Cela nous donne une sensibilité particulière à son utilisation et nous conduit à nous intéresser à la question de l'enseignement de la LSF en milieu scolaire ordinaire, aux représentations qui en sont faites par les enseignants et à leur influence éventuelle sur sa pratique à l'école primaire.

Ainsi, ce thème sera le fil conducteur de notre mémoire.

Ce sujet nous conduit légitimement à nous poser un certain nombre de questions comme :

- Pourquoi faire apprendre la LSF à des enfants entendants ? Quelle utilité apporterait celle-ci à l'apprentissage du langage ?
- Serait-elle utile uniquement aux enfants de l'école maternelle ?
- Les enseignants ont-ils des connaissances en LSF ?
- Ont-ils déjà entendu parler de la pratique de cet enseignement en classe ?
- Si c'est le cas, ont-ils déjà entendu parler de la pratique de cet enseignement auprès d'enfants entendants dans un cursus ordinaire ?
- Que pensent-ils de cet enseignement ?
- Quelles représentations ont-ils de cet apprentissage ?

Dans une première partie, nous ferons un état de l'art regroupant les éléments théoriques nécessaires à la bonne réalisation de notre recherche.

Dans une deuxième partie, nous aborderons la façon dont nous avons réalisé nos recherches.

Et pour finir, nous analyserons les résultats que nous avons pu obtenir au cours de ces dernières.

I) État de l'art

Pour répondre au mieux à notre problématique il nous faut connaître certains éléments importants. Dans un premier temps, nous allons donc nous intéresser au contexte dans lequel la langue des signes est arrivée en France et sa déclinaison spécifique aux bébés et tout jeunes enfants. Ensuite, nous allons chercher comment son enseignement s'intègre dans les programmes scolaires, et enfin, nous nous intéresserons à la question des représentations, sujet central de notre travail.

A) Les éléments contextuels de l'enseignement de la langue des signes à un public Sourd et entendant

Au niveau du contexte historique, c'est à la suite du troisième congrès international pour l'amélioration du sort des sourds, qui a eu lieu à Milan du 6 au 11 septembre 1880 qu'il a été décidé d'interdire la langue des signes comme langue d'enseignement et d'apprentissage. En effet, était prôné à ce congrès la rééducation vocale et l'oralisation au détriment de l'éducation. Cette interdiction s'est appuyée sur trois axes :

- D'un point de vue politique sur la volonté de donner à la France une langue nationale unique officielle (donc interdiction des langues régionales ou langue des signes).
- D'un point de vue médical, la surdité sans parole était considérée comme une maladie à soigner par l'oralisation.
- Sur le plan sociétal, l'utilisation de la langue des signes au lieu de la parole orale a été pensée comme une entrave à la capacité de socialisation des sourds.

Les effets de cette interdiction ont été très lourds pour la communauté sourde de l'époque, avec des répercussions encore de nos jours, car au lieu de son intégration, elle a mis cette population en marge de la société.

Ce n'est que dix ans plus tard, dans les années 1980, avec ce que l'on appelle le « Réveil Sourd » que la langue des signes va être reconnue selon les pays et que l'on va apprendre que les enfants sourds ont accès à un apprentissage en langue des signes. De plus, sa tolérance va naître également avec la création de la première école d'interprète. De nombreuses associations sont alors créées afin de réunir la communauté sourde et de réfléchir à enseigner une langue des signes en France.

Le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (CECRL) s'intéresse à la communauté sourde en 2002, en développant le CECR langue des signes. Il met alors la langue des signes au même rang que les autres langues européennes en définissant des critères d'apprentissage et d'évaluation.

Les évaluations sont des productions orales, audio ou écrites.

« Ainsi La terminologie propre aux activités vocales est remplacée par une terminologie spécifique aux langues des signes :

- Parler > signer
- Écrire > signer en différé ou produire un enregistrement
- Épeler > alphabet dactylologique
- Lire > visionner »

Ce ne sera qu'en 2005 (loi n°2005-102 du 11 février 2005) que la LSF sera reconnue en France officiellement comme langue d'enseignement et langue de choix pour les jeunes sourds, donc présente au sein de l'éducation nationale.

De plus, les personnes déficientes auditives ont maintenant un droit de regard sur leur éducation et leur vie. Elles peuvent choisir leur mode de communication et le port de l'appareil auditif ne leur est plus imposé.

Selon le témoignage de certains élèves entendants (ULIS-collège ; Marseille) - élèves d'une classe d'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)¹ en parcours bilingue LSF-français écrit dans un collège de Marseille – « apprendre la LSF permet de mieux communiquer entre sourds et entendants ». Également, apprendre cette langue attise la curiosité des élèves comme par exemple vouloir apprendre son prénom en signant. D'une part, cela permet aux élèves sourds de se sentir « mieux » et plus inclus au sein de l'école et d'autre part cela est bénéfique pour les élèves entendants car la LSF est « vecteur de rencontre et d'accès à un autre univers » (Feuilladiou, juin 2020).

Ainsi celle-ci, comme n'importe quelle langue, permet de transmettre des savoirs aux élèves sourds mais aussi de travailler un apport culturel auprès des entendants.

Toutefois, une inquiétude persiste chez certains parents lorsque est proposée l'apprentissage de la langue des signes à leur enfant. Selon eux cet enseignement serait un frein à l'apprentissage du langage oral (Kay, 2011). Or, la LSF est justement utilisée comme un levier pour l'apprentissage de l'oralisation.

¹ Six élèves sourds non oralisant étaient scolarisés dans cette ULIS à son ouverture, dans leur classe ordinaire de référence correspondant à leur âge (quatre en sixième dans la même classe, et deux en quatrième dans la même classe). Quelques aménagements distinguaient le planning des élèves sourds, de celui des élèves entendants.

En effet, il a été constaté (voir développement ci-dessous) que l'apprentissage de la LSF permettait une communication parent-enfant ou autres plus précoce, ainsi qu'une accélération du développement du langage parlé, une amélioration du lien et une augmentation de l'intelligence.

C'est ainsi que, si certains utilisent la LSF comme associée au langage pour permettre à l'enfant un développement de la communication verbale plus précoce, d'autres l'utilisent pour aider les enfants présentant des retards de langage comme adjuvant à la communication orale afin de combler petit à petit le retard.

De ce fait et en parallèle de la LSF, nous observons le développement d'un langage signé à destination des bébés et tout jeunes enfants.

B) Le concept de bébés signeurs

En préambule, voici quelques repères langagiers chez l'enfant :

- À l'âge de 3 mois, il vocalise et gazouille, par exemple il va dire « AAAA ».
- À l'âge de 6 mois, il vocalise ou babille, par exemple il va dire « BA ».
- À l'âge de 12 mois, il babille beaucoup, par exemple il va dire « DAPADA ».
- À l'âge de 15 mois, il dit deux trois mots et utilise des mots phrases, il imite le bruit des animaux et jargonne, par exemple il va dire « BA-ON ».
- À l'âge de 18 mois, l'enfant est capable de dire environ 20 mots, de combiner deux mots ensemble ; par exemple il va dire « CACHÉ DOUDOU »
- À l'âge de 2 ans, il est capable de dire environ 100 à 200 mots, il est également capable de dire « non » ; parle de lui par exemple ; il va dire « MOI VEUX PAS ».
- À l'âge de 3 ans, l'enfant dit environ 300 mots et fait des phrases en utilisant le jeu, les articles etc. Par exemple, il va dire « JE VEUX SORTIR DEHORS ».

De plus, nous pouvons ajouter qu'entre 4 et 8 mois, la motricité fine de l'enfant commence à se développer et que vers 9 mois, l'enfant commence à exprimer son envie de manger avec les mains.

Aux États-Unis, dans les années 80, des chercheurs se sont penchés sur l'utilisation des signes avec les bébés et des bénéfices qui pouvaient en être tirés. Les Américains ont alors une approche bien plus avancée que la France face à la communication gestuelle. Le docteur Joseph Garcia, chercheur Américain, observe que « les enfants de ses amis sourds communiquent en signes bien plus tôt que les enfants de ses amis entendants ne le font avec les mots » Bouhier-Charles Nathanaëlle et Monica Companys, *Signe avec moi*, 2006, p. 14

Il s'intéresse donc à la question de la communication avec les bébés par des gestes. En 1999, il publie Sign with your baby et développe un programme américain Sign2me, qui s'appuie sur la langue des signes du pays (ASL pour les Etats-Unis, LSF...) pour communiquer avec les bébés.

Plus tard, Linda Acredolo et Susan Goodwyn, psychologues californiennes, réalisent une étude sur plusieurs groupes d'enfants faisant usage ou non de la gestuelle. Elles expliquent alors que les bébés qui utilisent le langage gestuel démontrent de plus grandes aptitudes verbales que les autres bébés. Les enfants qui avaient appris le langage gestuel obtenaient de meilleurs résultats dans des tests standardisés concernant le développement du langage réceptif (le niveau de compréhension) mais aussi celui du langage expressif (le niveau d'expression).

Elles développent alors le programme Baby signs à l'aide de signes spécifiques pour les enfants et sortent en 2006 un livre La méthode baby signs qui fera connaître cette méthode au grand public.

Ce n'est qu'en 2006 que la langue des signes pour Bébé (LSB) arrive en France. Elle est introduite par Nathanaëlle Bouhier-Charles, qui publie Signe avec moi. Auteure et formatrice, elle a découvert la langue des signes pour Bébé aux États-Unis quand elle y vivait. Elle s'associe à Monica Companys, sourde, pour créer l'association du même nom « Signe avec moi ». Cela lui donne une meilleure crédibilité auprès des personnes sourdes et des personnes entendants. De plus, tous les enfants qu'ils soient sourds, entendants ou handicapés ainsi que leur famille peuvent se lancer dans cette découverte des signes.

Selon Karmiloff Kyra & Karmiloff-Smith Annette, Comment les enfants entrent dans le langage, 2003, les comportements communicatifs non-verbaux de la première année, les vocalisations des premiers mois et même les sons produits dès la naissance, puis le babil sont aujourd'hui pris en compte dans les études sur le développement langagier de l'enfant. En effet, il est reconnu que les productions de la première année sont des étapes importantes pour l'acquisition du langage.

Jean-Adolphe Rondal dans son ouvrage Comment le langage vient aux enfants, 1999, explique que l'enfant avant de pouvoir s'exprimer oralement, est capable de comprendre un certain nombre de mots. Son vocabulaire de compréhension est supérieur à celui de production. Ainsi assez tôt les enfants comprennent que les mots qu'ils entendent se réfèrent à des objets ou à des personnes (Karmiloff Kyra & Karmiloff-Smith Annette, Comment les enfants entrent dans le langage, 2003)

Avant de pouvoir parler, les enfants vont donc user de différents moyens à leur disposition afin de communiquer et l'un des plus importants est l'utilisation de gestes. Nous avons vu en tête de chapitre

que l'enfant commence à s'exprimer avec des gestes vers 8 mois, alors qu'il prononcera ses premiers mots que vers 12 mois, d'où l'intérêt de l'utilisation des signes avec les bébés.

Selon Marie Cao (février 2020), le bébé signe apporte plusieurs bienfaits aux bébés. Ainsi, il permettrait de réduire la frustration, lui donner goût à la communication, augmenter la complicité entre le parent et le bébé. De même, il favorise la complicité familiale, et permet de développer la motricité et une meilleure compréhension des mots.

D'après Sophie D'Olce, le bébé signe permettrait aussi d'augmenter, de créer une complicité entre les parents et le nourrisson. À l'aide du bébé signe l'enfant pourra acquérir un langage gestuel plus important avant l'acquisition de son langage oral. Il s'agit là, d'un langage de transition.

Cela est un premier pas dans la communication explicite et les échanges avec les parents, ce qui favoriserait l'acquisition du langage et réduirait les frustrations et les colères. En effet, cette période de frustration peut plus ou moins durer selon l'enfant.

Plusieurs chercheurs ont analysé l'avantage du bébé signe comme permettant de réduire considérablement la frustration et les pleurs chez le bébé (Goodwyn, Acredolo et Brown, 2000).

Le bébé signe permet donc de réduire cette période entre le moment où l'enfant comprend ce qu'on lui dit et le moment où l'enfant arrive à accéder à la parole et à dire des petits mots précis bien articulés.

L'apprentissage du bébé signe peut se faire de différentes manières. Pour l'avoir expérimenté dans nos classes, nous pouvons par exemple, utiliser des comptines signées. Cela rend l'apprentissage plus ludique avec les très jeunes enfants. Toutefois, le bébé signe n'est qu'un outil transitionnel. Même s'il s'appuie sur la langue des signes, le bébé signes sera utilisé pour illustrer des mots du quotidien (papa, maman, manger, boire, dormir, etc...). Par exemple dans la phrase « Il est l'heure d'aller au lit » seul « dodo » sera signé. Le bébé-signé ne comporte ainsi ni syntaxe ni grammaire ; contrairement à la LSF qui est une langue vivante. Il faut donc, mettre des mots sur les signes au quotidien pour permettre à l'enfant de faire le lien entre les deux et développer son futur vocabulaire oral. Le babillage des mains au départ est assez imprécis.

Un des principaux stéréotypes sur l'apprentissage du bébé signe pour des enfants entendants est que cela retarderait potentiellement l'acquisition du langage.

Comme nous l'explique là encore Sophie D'Olce, bien au contraire, le fait de signer avec son bébé favoriserait cette acquisition du langage en associant un geste et un mot et ainsi en donnant encore

plus d'attention à l'enfant, en se mettant à sa hauteur. De plus, le fait d'accompagner le geste de la parole, un petit mot dans la phrase, va favoriser cette acquisition-là. Les enfants qui vont signer tôt seront des enfants qui parleront plus tôt, ils auront une plus grande sensibilité aux mots et aux histoires. Il existe d'ailleurs de plus en plus de crèches qui utilisent les bébés signes.

C) Ce que disent les programmes

La LSF est donc une langue visuo-spatiale-gestuelle, qui fait appel à des signes des mains, mais aussi à des expressions du visage ou des positions du corps. Elle possède un vocabulaire et une grammaire qui lui sont propres.

Son apprentissage en maternelle s'inscrit dans les programmes du cycle 1 et plus précisément dans le domaine 1 (mobiliser le langage dans toutes ses dimensions) du socle commun de connaissances de compétences et de culture (S4C). Dans la partie « langage oral » de ce domaine plusieurs compétences sont pertinentes.

Le premier objectif qui entre en compte dans cet apprentissage est : oser entrer en communication. Cet objectif est là pour permettre à tous les élèves d'apprendre à s'exprimer et plus particulièrement à exprimer leurs avis ou leurs besoins. C'est en partie dans cette optique que nous avons décidé d'utiliser la LSF comme facilitateur de la communication, dans nos classes et notamment par l'utilisation des bébés signes et la pratique du chant-signé ou comptines signées. Certains élèves de maternelle ont encore un langage hésitant ou utilisent des moyens non verbaux pour communiquer. Ces pratiques non verbales peuvent être naturelles ou encore acquises lors de leur apprentissage précédent dans une classe de toute petite section ou à la crèche. Effectivement, il devient plus courant que les enfants arrivent à l'école en ayant déjà une pratique gestuelle pour communiquer.

Le deuxième objectif est : l'éveil à la diversité linguistique. Dans cet objectif, il est expliqué qu'à l'école maternelle les élèves vont découvrir l'existence d'autres langues à travers des activités ludiques auxquelles ils peuvent donner du sens. Il est aussi question de l'apprentissage d'autres langues comme des langues étrangères, régionales ou encore la LSF. Cette découverte d'autres langues "contribue au développement de la conscience phonologique et du langage oral et à la consolidation de la maîtrise du français". Cela contribue également au développement des compétences motrices. Notamment dans notre cas, avec la pratique de la LSF qui est une langue gestuelle stimulant la motricité fine que les élèves acquerront au fur et à mesure.

La LSF est aussi en accord avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C). En effet, celle-ci fait écho avec le domaine 1 : **les langues pour penser et communiquer** et

le sous-domaine *comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*. Elle va de pair avec le domaine 2 : **les méthodes et outils pour apprendre** et le sous-domaine *coopérer et réaliser des projets*. Elle est en lien avec le domaine 3 : **la formation de la personne et du citoyen** et les sous-domaines : *respecter autrui, différencier son intérêt particulier de l'intérêt général et développer le sens des engagements envers soi et autrui et de l'initiative*. Enfin, elle est en corrélation avec le domaine 5 : **les représentations du monde et de l'activité humaine** et les sous-domaines : *construire une culture commune et comprendre d'autres modes de vie à travers les langues vivantes étrangères et régionales*.

D) Les représentations

D'après le dictionnaire le CNRTL, la représentation du point de vue psychologique est « l'action de rendre quelque chose présent à quelqu'un en montrant, en faisant savoir ».

Ici, nous allons nous intéresser à une forme de représentation qui se rapproche de celle que doivent avoir les enseignants que nous avons interrogé : la représentation sociale. Nous allons nous appuyer en particulier sur le travail de Denise Jodelet, universitaire française et écrivaine, dans son article de 2003 « Représentations sociales : un domaine en expansion ».

D'après elle, nous fabriquons des représentations car « nous avons besoin de savoir à quoi nous en tenir avec le monde qui nous entoure. » (Page 3). Nous pouvons observer ces représentations sociales dans une multitudes de lieux comme :

- dans les discours,
- dans les mots,
- dans les messages et images médiatiques,
- Etc.

La notion de représentations sociales est une notion aujourd'hui centrale dans les sciences sociales. Elles peuvent être observées dans différents lieux comme au travail, à l'école, au collège, à l'université, dans les clubs de sports, dans les médias, etc.

L'investigation scientifique autour des représentations sociales a pour mission d'analyser, d'expliquer et de décrire celles-ci à travers ses dimensions, ses formes, ses processus et ses fonctionnements.

Les représentations sociales découlent d'éléments divers qui peuvent être étudiés de manière isolée ou groupée. Ces éléments peuvent être informatifs, cognitifs, idéologiques, normatifs, des croyances, des valeurs, des attitudes, des opinions, des images, etc. Chacun de ces éléments permet de dire quelque chose sur la réalité. C'est cette notion de « dire quelque chose sur la réalité » qui est au centre et qui permet les recherches scientifiques.

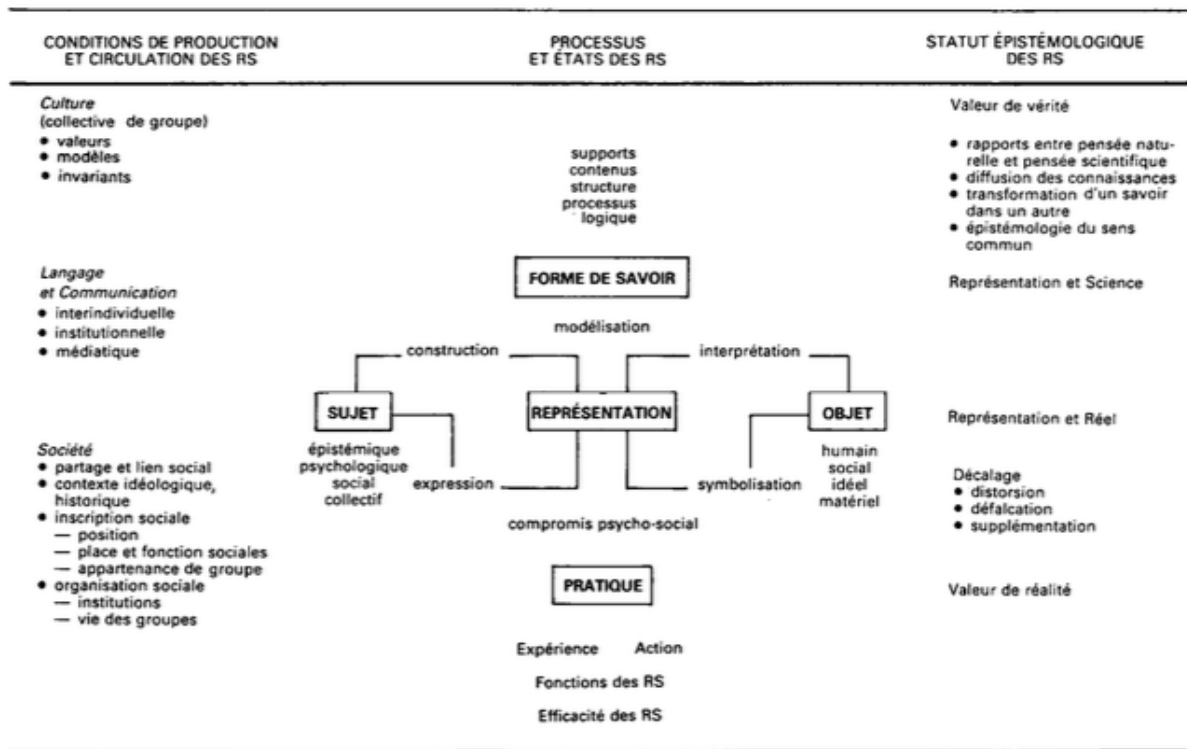
La première personne à identifier les représentations comme « production mentales sociales relevant d'une étude de « l'idéation collective » » (Denise Jodelet, Représentations sociales : un domaine en expansion. Page 9) est Durkheim en 1895. Cela fut repris plus tard en 1961 par Moscovici. Celui-ci insiste plus particulièrement sur « la spécificité des phénomènes représentatifs dans les sociétés contemporaines que caractérisent l'intensité et la fluidité des échanges et communications, le développement de la science, la pluralité et la mobilité sociale », (Denise Jodelet, Représentations sociales : un domaine en expansion. Page 9). La différence notable entre les deux est donc l'échantillon sur lequel ils concentrent leurs analyses.

Les recherches de ces scientifiques permettent d'élaborer une première définition de ce que sont les représentations sociales : « c'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et courante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 2003). Cette connaissance est aussi nommée « savoir de sens commun » ou « savoir naïf » et est séparée des savoirs scientifiques. Toutefois, aux vues de son importance dans la société, elle reste un objet d'étude légitime pour les scientifiques.

Les représentations sociales sont des actes de pensée qui portent toujours sur un objet. Il ne peut pas y avoir de représentations sociales sans objets et les représentations peuvent être impactées par la dimension sociale de l'objet. Ces objets peuvent être : une personne, une chose, un événement matériel, un événement psychique, un événement social, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. De plus, elles peuvent être réelles, imaginaires ou encore mythiques. Il existe plusieurs types de représentations sociales qui donnent à voir un objet absent ou lointain. Ces différentes restitutions symboliques qui rendent présentes des représentations sociales qui ne le sont pas forcément sont les représentations mentales, picturales, théâtrales et politiques.

Nous remarquons aussi que les représentations sociales peuvent avoir un impact sur l'attitude et le comportement d'un individu. En effet, celles-ci régissent les relations avec les autres individus ainsi que notre façon de voir le monde. Cela nous guide sur les conduites à tenir ainsi que notre façon de communiquer. De plus, dans son article *Les représentations sociales, presse universitaire de France* (2003), Denise Jodelet se demande si les représentations sociales ne peuvent pas avoir un impact sur le développement personnel, l'identité, les transformations sociales ou encore la transmission et l'assimilation des connaissances.

Cette dernière explique que l'espace d'étude des représentations sociales est multidimensionnel. En effet, il porte sur l'objet et le sujet. Pour illustrer cela, Denise Jodelet nous propose un tableau représentant l'espace d'étude des représentations sociales ci-dessous et nous rappelle que la représentation sociale est toujours représentative de quelque chose (objet) et de quelqu'un (le sujet).



Qui sait et d'où ? Que et comment sait-on ? Sur quoi et avec quel effet ?

TABLEAU I. — *L'espace d'étude des représentations sociales*

Au vu de ce qu'est la représentation et plus particulièrement la représentation sociale, nous pouvons maintenant essayer de comprendre au mieux quelles sont les représentations qui découlent des réponses au questionnaire que nous ferons remplir à des enseignants.

II) Nos recherches

A) Cadrage méthodologique

Ici, nous avons décidé de réaliser un mémoire non expérimental. Nous n'allons pas concevoir de dispositifs ou de stratégies pédagogiques mais plutôt travailler sur de l'existant et plus particulièrement sur les représentations des enseignants.

Il sera donc transversal. Un mémoire transversal est un mémoire qui n'est pas directement lié à une discipline d'enseignement.

Pour mener à bien nos recherches, nous avons voulu utiliser deux techniques de recherche. Une technique quantitative et une qualitative. D'abord, nous avons décidé de pratiquer la méthode du questionnaire et dans un second temps de réaliser des entretiens.

Nous avons donc commencé par créer un questionnaire que vous retrouverez en annexe sur la représentation de la LSF par les enseignants en milieu ordinaire. Nous avons fait ressortir quelques hypothèses :

- Il y a une méconnaissance de la LSF en milieu scolaire ordinaire.
- Les enseignants ne bénéficient pas de formation à la LSF dans leur formation initiale.
- La LSF est stéréotypée par les enseignants comme étant une langue dédiée uniquement à un public qui porte un handicap (surdit , TSA...).
- L'enseignement de la langue des signes fran aise ne se fait g n ralement qu'en maternelle.
- Il existe une confusion entre « b b  signe » et langue des signes fran aise.
- Il ne serait probablement pas utile d'apprendre la LSF quand on est entendant.
- L'apprentissage de la langue des signes fran aise en classe ne se fait pas de la m me mani re que l'apprentissage d'une autre langue vivante.

Puis nous avons diffus  ce questionnaire   l'aide d'une application avec un lien.

En raison des hypoth ses cit es ci-dessus, nous avons d cid  de nous int resser aux enseignants ou futurs enseignants comme population de recherche pour notre m moire. Nous avons donc choisi de r aliser un  chantillon en grappe. Vu que nous avons   notre disposition une population tr s  clat e et diverse, nous nous sommes limit es   une grande cat gorie de cette population.

Cet  chantillonnage consiste   observer ce qui nous semble int ressant dans la grappe choisie. Ainsi, au sein de la population choisie, il y a des hommes, des femmes, des nouveaux, des anciens, des  l mentaires, des maternelles, des personnes ayant des connaissances sur notre sujet et d'autres non, etc. Cependant toutes ces personnes font partie de la grappe des enseignants.

Ce questionnaire nous a donc permis de r colter aupr s d'un maximum d'enseignants, quel que soit le niveau d'enseignement, de connaissance de la LSF et l'exp rience qu'ils en ont, une approche sur leur repr sentation de la LSF.

Pour les entretiens qui ont  t  semi-directifs nous souhaiterions interroger deux enseignants. Un ayant des connaissances en LSF ou c toyant r guli rement ce milieu et un  loign  de ce sujet.

Pour rappel, la probl matique pos e en introduction de ce m moire  tait : En quoi les repr sentations des enseignants concernant la LSF ont-elles une influence sur sa pratique   l' cole primaire ?

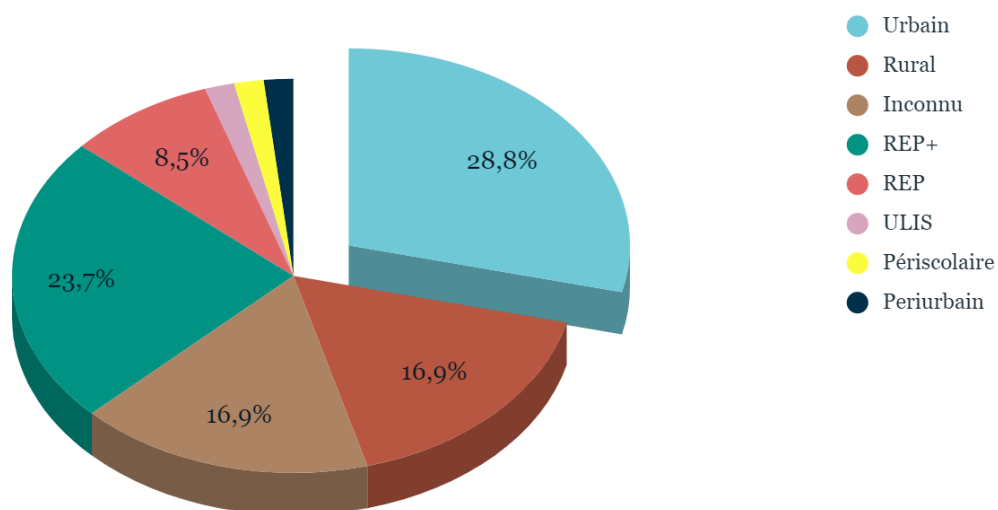
B) Analyse du questionnaire

→ La population

À la suite de la diffusion de notre questionnaire, 60 personnes nous ont répondu.

♦ Graphique n°1 : Lieu d'enseignement

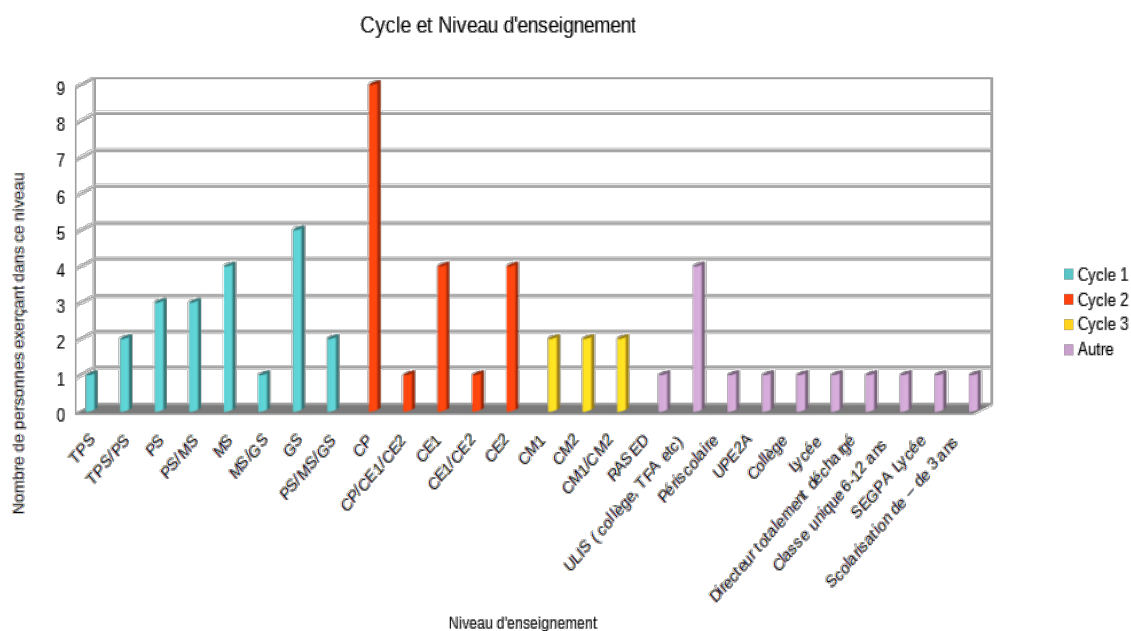
Lieu d'enseignement (REP +, REP, Rural, etc.)



Sur 60 personnes, nous pouvons constater que 28,8% sont issues de milieu urbain contre 16,9% de milieu rural.

Nous remarquons aussi que 23,7% travaillent en Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé (REP +) et 8,5% en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). Pour ce qui est du reste de nos effectifs, 1,7% sont issus d'un milieu périurbain, 1,7% travaillent en périscolaire et 1,7% en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

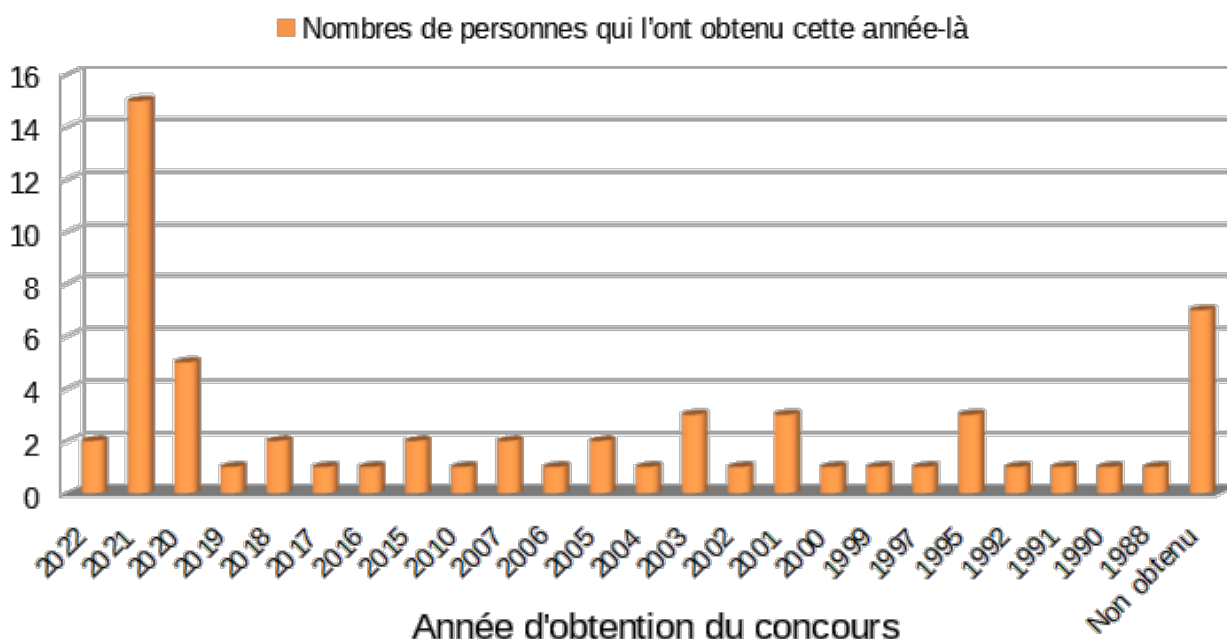
◆ Graphique n°2 : Niveau d'enseignement



Parmi les personnes interrogées, 35,6% exercent en cycle 1, 32,2% en cycle 2, 10,2% en cycle 3 et pour finir 22 % exercent dans d'autres niveaux. Dans la catégorie "Autre", nous avons des profils divers et variés, soit :

- Une personne qui fait partie du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED),
- Quatre personnes qui travaillent en ULIS (dont une en ULIS Trouble des Fonctions Auditives (TFA)),
- Une en périscolaire, une en Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A),
- Une en collège, une en lycée, un directeur totalement déchargé, une en classe unique (6-12),
- Une en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) lycée,
- Une personne ayant une classe spécifique à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

◆ Graphique n°3 : Année d'obtention du concours



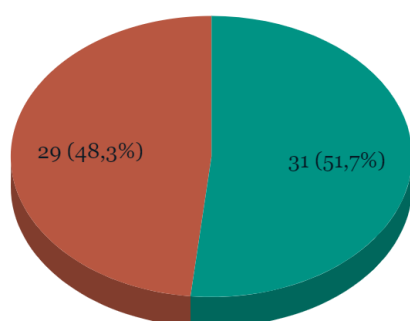
Les personnes que nous avons interrogées ont majoritairement obtenu leur Concours de Recrutement de Professeur des Écoles (CRPE). De plus, ayant diffusé notre questionnaire sur les réseaux sociaux notamment sur les pages regroupant les étudiants de la Faculté d'Éducation (FDE) de Montpellier, une grande partie de nos réponses viennent de personnes ayant obtenu le concours en 2021 et sont actuellement Professeurs des Écoles Stagiaires (PES).

→ La pratique de la LSF

◆ Graphique n°4 : Pratique de la LSF

Pratique de la LSF

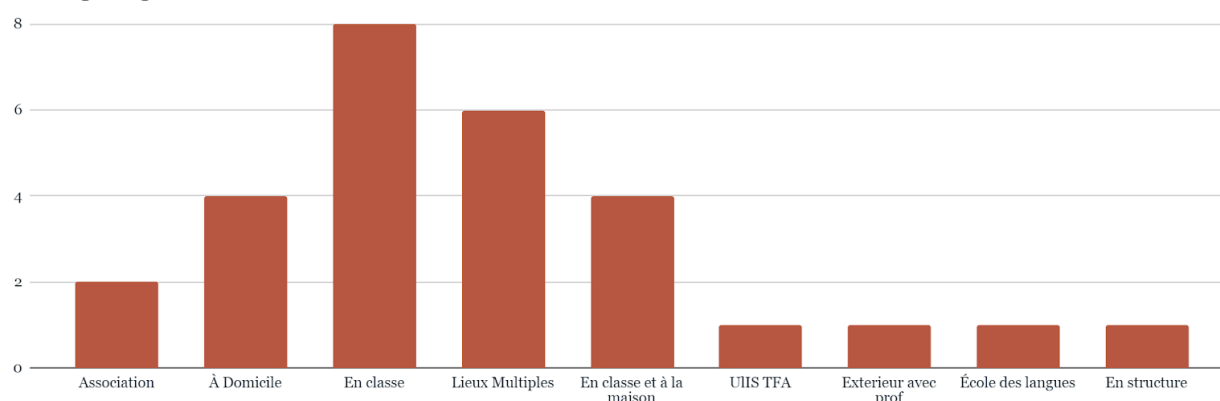
● non
● oui



Certaines des questions de notre questionnaire ciblent la connaissance de la langue des signes française. Ainsi, sur 60 retours, nous avons compté 59 personnes qui savaient ce qu'était la LSF et 29 (48,3%) qui la pratiquaient. Nous allons donc envisager deux catégories de situation : La première est la représentation de la LSF par les enseignants la pratiquant et la seconde correspond à la représentation de la LSF par les enseignants qui ne la pratiquent pas.

◆ Graphique n°5 : Lieu de pratique

Lieu de pratique de la LSF



Nous remarquons que parmi les 29 personnes pratiquant la LSF, pour 8 d’entre elles cela se fait au sein de leur classe et 6 dans des lieux multiples simultanément tels que par exemple la classe, le domicile et/ ou dans des lieux dédiés à la LSF comme les cafés signes. Il est aussi intéressant de voir que le même nombre d’enseignants (4) utilise la LSF dans leur milieu professionnel et personnel, que ceux qui la pratiquent uniquement à la maison.

Par ailleurs, selon les réponses à notre formulaire 13 personnes pratiquent la LSF par plaisir, 7 par obligation professionnelle et 3 par plaisir et à visée professionnelle. Seulement 3 personnes ont appris celle-ci dans un cadre personnel. Nous n’avons pas de renseignements pour le reste des personnes pratiquant la LSF.

C) Retour sur hypothèses

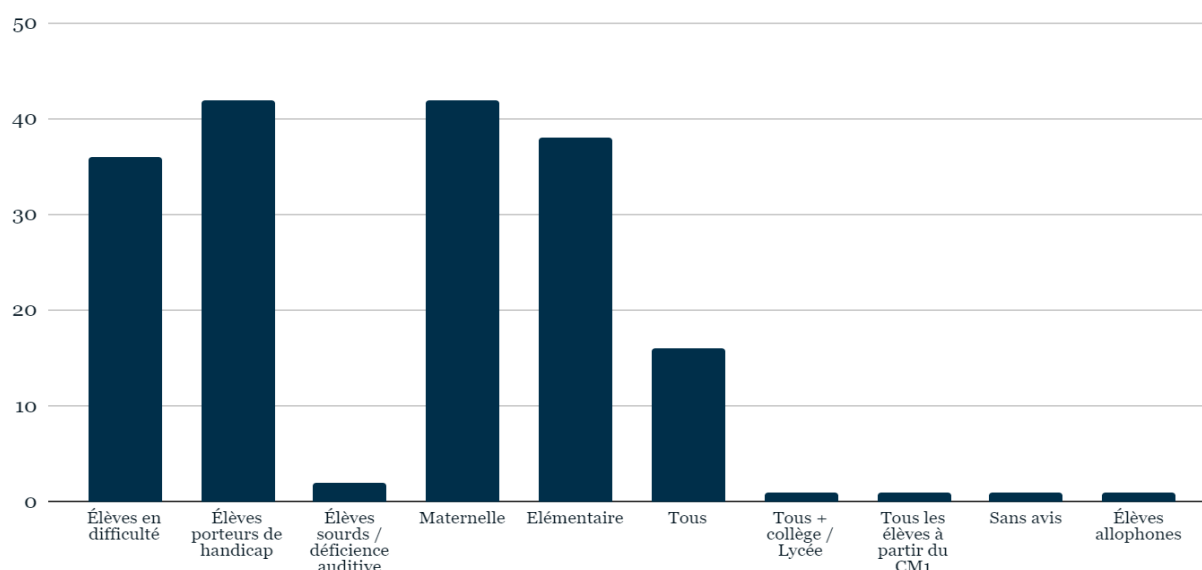
→ Le public apprenant

Lors de nos recherches, nous avons émis différentes hypothèses que nous allons confirmer ou infirmer grâce aux résultats analysés de notre formulaire.

La première hypothèse que nous avons émise était fondée sur la LSF comme étant une langue stéréotypée dédiée uniquement à un public porteur de handicap tels que la surdité, le trouble du spectre autistique (TSA), etc.

Rappelons dans un premier temps que la question correspondant à cette hypothèse était posée sous la forme de questions / réponses “cases à cocher”. Par conséquent, les cinq réponses disponibles étaient “élèves en difficulté”, “élèves porteurs de handicap”, “Maternelle”, “élémentaire” et “autre”.

◆ Graphique n°6 : Public préconisé pour cette pratique



Dans ce graphique, nous avons en ordonnée la donnée quantitative en nombre de personnes et en abscisse les différentes réponses apportées. Chaque colonne représente un nombre de personnes pour un item.

De manière générale, lors de la diffusion de notre questionnaire, une personne a coché trois réponses sur quatre ; ce qui nous fait un total de 180 réponses.

Sur le graphique ci-dessus, nous pouvons voir qu'il y a autant de personnes qui pensent que la LSF peut se pratiquer avec des élèves porteurs de handicap qu'avec des élèves de maternelle ; cela représente 42 réponses et 70%. En contrepartie, 36 réponses (60%) sont en faveur de la LSF pour les élèves en difficulté contre 38 (63%) pour les élèves d'élémentaires.

Ainsi, nous pouvons nous rendre compte que notre première hypothèse ne peut être validée puisque les scores en faveur des élèves porteurs de handicap, en difficultés, de primaire ou de maternelle, se talonnent. Seules deux personnes pensent que la LSF est réservée aux élèves sourds ou porteurs d'une déficience auditive. Pour rappel, notre hypothèse appuyait l'idée que la langue des signes était une langue dédiée uniquement aux élèves porteurs de handicap. Ici, le fait que les élèves de maternelle soient aussi à la première place révèle que les représentations des enseignants sur cette question sont plus ouvertes que ce que nous avons imaginé.

En deuxième position, nous avons les élèves d'élémentaire et en troisième les élèves en difficulté. C'est une surprise pour nous car nous avons supposé que les enseignants auraient considéré que l'apprentissage de la langue des signes française était plus approprié aux élèves en difficulté. C'est, en tout cas, ce que nous avons retenu, à tort, des débats que nous avons pu avoir jusque-là avec des enseignants et autres professionnels. Les éléments ci-dessus vont toutefois nous permettre de valider

l'hypothèse suivante "la pensée que l'enseignement de la LSF quand elle se fait en milieu ordinaire, ne se fait qu'en maternelle". En effet, les enseignants préconisent en priorité l'apprentissage de la langue des signes française aux élèves de maternelle. Puisque nous nous posons la question en milieu "ordinaire" nous pouvons en déduire que c'est en maternelle que cette pratique est conseillée par les enseignants interrogés.

À l'hypothèse "Il ne serait probablement pas utile d'apprendre la LSF quand on est entendant" nous pouvons répondre "Faux" car seules deux personnes font le lien entre l'apprentissage de la LSF et la surdité.

De plus, cette hypothèse se rapproche des deux précédentes car comme celles-ci, elle s'intéresse au public concerné par l'apprentissage de la langue des signes française. Elle s'interroge aussi sur la langue des signes en elle-même et son lien avec la langue française. Comme nous l'avons vu précédemment, les réponses à notre questionnaire mettent l'apprentissage de cette langue en premier lieu vers un public porteur de handicap ou vers des élèves de maternelle. Nous pouvons donc imaginer que l'enseignement de la LSF serait, dans la représentation que s'en fait notre échantillon de personnes interrogées, plus particulièrement à destination des élèves ayant un niveau de compréhension encore précaire, soit de par leur âge, soit du fait d'un handicap.

→ Niveau de connaissance de la LSF par les enseignants

Dans un deuxième temps, nous pouvons mettre en lien trois de nos hypothèses. En effet, ces trois hypothèses sont :

- La méconnaissance de la LSF en milieu scolaire ordinaire,
- L'absence de formation des enseignants à cette langue,
- L'existence d'une confusion entre bébé signe et LSF.

Au vu des résultats de nos analyses, nous constatons que la LSF n'est pas méconnue. Pour rappel (graphique 4), sur 60 personnes, 59 savent de quoi il s'agit, et 29 la pratiquent.

Graphique 7 : Contexte de la pratique de la LSF

Contexte de la pratique de la LSF



Le graphique 7 nous montre que seulement 7 personnes sur les 29 pratiquant la LSF, le font dans leur cadre professionnel et 3 par plaisir mais à visée professionnelle, ce qui nous fait tout de même, si l'on additionne ces 2 catégories, 10 personnes sur 29. Si l'on ajoute à ce résultat les autres catégories pratiquant dans un cadre professionnel (périscolaire, cours, cadre personnel et professionnel), nous pouvons compter 15 personnes pratiquant la LSF dans un contexte professionnel, soit 51%. Nous pouvons également remarquer que l'utilisation de cette langue pour le plaisir et à titre privé est présente puisque 13 personnes la pratiquent dans ce cadre.

→ Le bébé-signé et LSF

A la question ouverte (question 9) posée sur la différence entre le baby-sign et la LSF, de nombreuses réponses nous sont apparues. D'une manière générale, nous pouvons catégoriser les réponses du formulaire de cette manière :

1. Ne sait pas répondre à cette question
2. Le handicap comme étant lié particulièrement à la LSF
3. La LSF possède un code
4. La LSF possède une structure bien définie
5. La langue des signes est une langue à part entière
6. La différence de signes entre LSF et bébé-signé
7. La différence de destinataires entre LSF et bébé-signé
8. Autre

Nous allons examiner chaque catégorie de plus près afin d'analyser au mieux les réponses du formulaire.

Ainsi, sur 60 personnes, seulement 5 ont répondu ne pas connaître la différence entre les deux, voire n'avoir jamais entendu le terme de « baby-sign » ou bébé-signe. A notre grande surprise, le même nombre de personnes ont abordé la langue des signes comme étant à l'origine créée dans le but d'aider un public porteur de handicap, à savoir sourds ou malentendants. Pour exemple, dans cette catégorie une des réponses était « La langue des signes permet aux personnes avec un handicap altérant le langage oral de communiquer. ». Il est alors intéressant de voir et d'analyser certaines réponses comme « La LSF est une langue normée pour les personnes malentendantes. ». Ici, dans cette définition nous avons accès à deux points importants : l'origine du public pour laquelle la langue a été conçue et dédiée ainsi que la notion de norme.

La notion de norme est revenue à plusieurs reprises. En effet 5 personnes emploient le mot code pour définir la langue des signes. Ainsi, selon les réponses, la notion de grammaire, de vocabulaire mais surtout de syntaxe est revenue à plusieurs reprises. « La LSF est structurée, elle possède un vocabulaire et une syntaxe propres et définis par l'ensemble de ses locuteurs ». Même si certains ne l'ont pas employé, la notion de phrases complètes / complexes est venue s'opposer aux « petits mots » qui définissent le bébé-signé selon certains.

Il paraît pertinent d'analyser également cette réponse « Le baby-sign est moins codifié et peut varier selon la famille. » En effet, le mot code employé principalement à l'égard de la LSF apparaît ici de manière paradoxale pour définir le baby-sign comme étant « moins codifié ». Également pour rappel selon les réponses, la LSF à sa structure propre en tant que langue officielle, alors que ce dernier varie. Par conséquent, nous pouvons analyser cette variation notamment par le biais de la différence de destinataire et la différence de signes.

Dans un premier temps : la majorité de nos réponses soit 18 (30 %) se rejoignent sur l'idée que le bébé-signé s'apprend aux bébés ou à l'enfant.

Seulement deux spécifient que la LSF est destinée aux adultes et aux plus grands.

Cependant, si plusieurs pensent que le baby-sign est destiné aux « tous petits entendants avant que le langage oral soit possible », d'autres insistent sur le fait qu'avec celui-ci, seuls quelques signes clés sont appris et utiles et que l'enfant ne pourra pas faire de « phrase », mais qu'il pourra cependant exprimer ses besoins primaires ou ses émotions. Revenant tout de même à plusieurs reprises, le fait de communiquer avec son bébé / enfant avant qu'il ait acquis le langage oral ou « qu'il ne sache parler » est au cœur de cette question.

De plus l'expression des besoins fondamentaux afin d'éviter les frustrations contrairement à l'apprentissage d'une langue est soulignée.

Néanmoins, les réponses sont aussi focalisées sur le fait que le bébé-signé permet de communiquer avec l'adulte avant l'acquisition du langage notamment par le biais « d'illustrations de mots ».

Cette notion de communication est présente afin de favoriser l'émergence du langage chez les tout petits.

Voici la réponse la plus complète que nous ayons eu : « Le bébé-signé est un accompagnement du langage pour les enfants n'ayant pas encore la capacité de s'exprimer verbalement et ne se compose que de mots simples, isolés les uns des autres. »

Dans un second temps : si la différence de destinataire entre le bébé-signé et la LSF est marquante, la différence de signes n'est pas aussi prononcée. Une personne a notamment mentionné que « le bébé signé était la LSF adaptée pour les bébés » et d'autres écrivent qu'il correspond à la LSF de manière « simplifiée ». La LSF serait alors plus « complexe » et beaucoup « plus poussée » que le baby-sign.

La LSF « comporte beaucoup plus de signes » et permet aussi de « tenir une réelle discussion ». Néanmoins quelques-uns pensent que ce sont les mêmes signes entre les deux langues et d'autres qu'ils diffèrent, et qu'ils n'ont pas les mêmes objectifs. Une personne ne voit même aucune différence entre les deux. Là encore le baby-sign utiliserait uniquement des signes standards, permettrait de signer uniquement des mots et non des phrases. Il se composerait de mots isolés issus de la LSF ou encore « des signes que l'on ajoute à la parole pour enrichir le vocabulaire et la mémorisation. ».

Enfin, selon 17 personnes, la LSF est une « vraie » langue, ou langue « officielle ». Nous pouvons également voir apparaître plusieurs fois les notions de « langue à part entière » et « langue comme les autres langues ».

Pour finir, dans la catégorie « autre », diverses réponses abordent des thématiques uniques comme le fait que la LSF a sa culture propre ou qu'elle est propre à chaque région alors que le baby-sign serait universel. Une personne nous a expliqué que sa pratique du baby sign consistait à partir des gestes spontanés de ses enfant et à les conserver ; cela qui prouve par ailleurs la méconnaissance de celui-ci, car il n'est pas interprétable mais existe bel et bien.

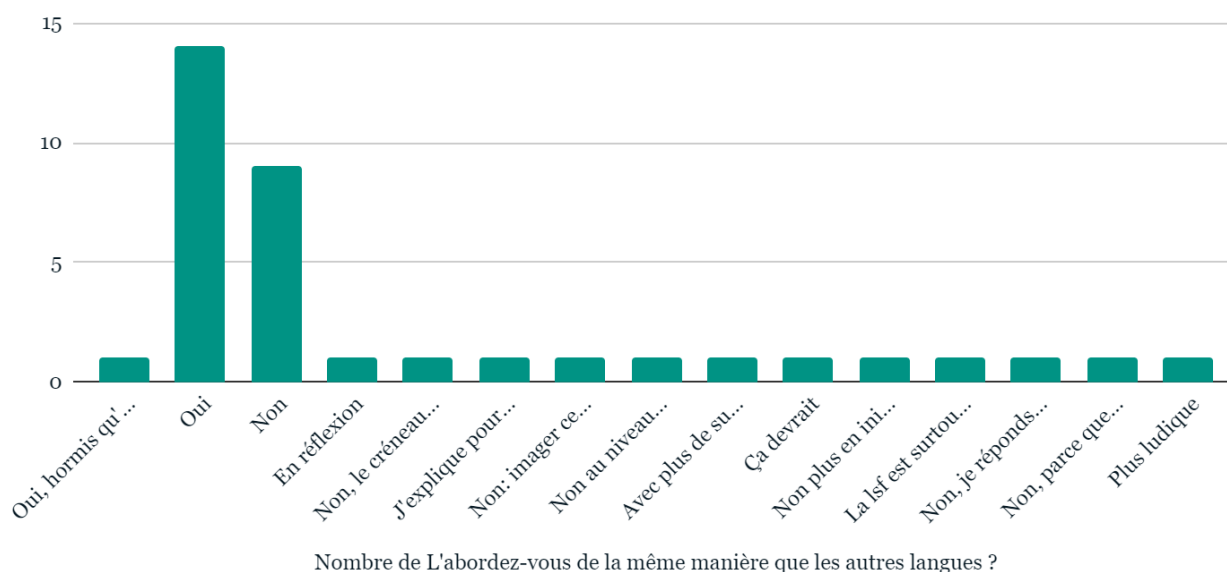
De plus, la LSF est accessible à tous et permet ainsi de faire le lien entre les malentendants et les entendants.

→ La langue des signes dans la classe

Nous allons maintenant nous intéresser à la pratique de la langue des signes française en classe. Nous voudrions savoir si les enseignants interrogés pratiquent ou pratiqueraient la langue des signes de la même manière qu'une autre langue comme l'anglais ou l'espagnol. Pour cela, nous avons posé la question : « L'aborderiez-vous de la même manière qu'une autre langue ? ».

◆ *Graphique n°8 : LSF abordée au même titre que les autres langues*

LSF abordée au même titre que les autres langues



Une grande partie des réponses, environ 62%, nous montre que les personnes interrogées ne mettent pas la LSF au même niveau d'apprentissage que les autres langues vivantes. Souvent, ils expliquent qu'ils l'aborderaient plus comme une initiation ou seulement avec quelques mots comme les mots de politesse. Ils évoquent aussi la différence avec des créneaux dédiés qui ne sont pas les mêmes. Celui consacré à la langue des signes est plus court que celui pour une autre langue vivante. Ils préconisent des petits volumes horaires tous les jours plutôt que des blocs de 40 minutes. De plus, elle n'est pas abordée de la même manière du fait de l'histoire de la langue. En effet, nous pouvons voir qu'il est important de faire part aux élèves de l'origine et la raison de l'existence de cette langue. En outre, les personnes qui favorisent cet apprentissage pour les élèves en difficulté déclarent que la LSF ne s'enseigne pas comme les autres langues puisqu'elle n'est pas apprise à tout le monde. Certains considèrent aussi que l'apprentissage de la langue des signes est plus ludique que l'apprentissage d'une autre langue vivante.

28,5% de nos réponses soulignent que l'apprentissage de la langue des signes se fait de la même manière qu'une autre langue. Dans ces réponses-là une personne nous spécifie tout de même qu'elle expliquerait que cette langue a été mise en place pour permettre à un certain public de communiquer. Les 9,5% restants ne savent pas quoi répondre à la question ou sont en réflexion.

Pour affiner la réponse à la question : « L'aborderiez-vous de la même manière qu'une autre langue ? », nous avons posé une autre question aux enseignants interrogés. Nous leur avons demandé quels supports ils utiliseraient pour la pratique de la langue des signes française en classe. Cela nous permet de voir si les supports diffèrent énormément de ceux qui peuvent être utilisés pour une autre langue et donc d'essayer de faire ressortir les différences faites entre l'apprentissage de la LSF et l'apprentissage d'une autre langue.

Nous constatons que les supports les plus utilisés sont : les vidéos, les images, les comptines, musiques et chansons, les livres et albums, internet et les flash cards. Ces supports sont des supports qui peuvent en soit être utilisés pour l'apprentissage de n'importe quelle langue. En effet, au cours de notre master 2 MEEF, nous avons suivi des cours de didactique des langues. Pendant ceux-ci, différents supports nous ont été présentés pour rendre l'apprentissage d'une langue vivante plus attractive et pour permettre aux élèves d'apprendre au mieux. Les supports qui nous ont été présentés sont, entre autres, les mêmes que ceux cités ci-dessus. De plus, différentes mises en place des enseignements nous ont aussi été présentées, dont certaines que nous pouvons retrouver dans les réponses que nous avons obtenues à la question de la mise en place de l'apprentissage de la LSF en classe. La réponse qui est le plus ressortie est le rituel. Ainsi, beaucoup d'enseignants voient cet apprentissage très régulier et répétitif. Les autres réponses mentionnent des comptines, des thèmes de vocabulaire ou encore d'un passage par le corps en motricité par exemple.

Pour ce qui est du taux horaire, nous savons que l'enseignement des langues vivantes est obligatoire à partir du CP depuis 2013. 1 heure 30 hebdomadaire est conseillée, ce qui revient à 54 heures par année scolaire.

Les réponses obtenues nous montrent des variations sur le temps et sa répartition que les enseignants interrogés consacraient à l'apprentissage de la langue des signes française s'ils avaient à l'enseigner dans leur classe. Certains le préconisent tous les jours ou « régulièrement », ce qui va avec la ritualisation. C'est la réponse que nous obtenons le plus souvent. D'autres préconisent de pratiquer cette langue une à plusieurs fois par semaine mais sur des durées qui diffèrent très fortement. Nous avons comme proposition 15/20 minutes plusieurs fois par semaine. L'enseignant qui a donné l'horaire de 20 minutes réaliserait ces 20 minutes deux fois par semaine. Un autre enseignant la pratiquerait une fois par semaine mais sur un créneau de deux heures. Un enseignant nous répond

qu'il mettrait un taux horaire identique à celui d'une autre langue dans sa classe, ce qui reviendrait à 1 heure 30 hebdomadaire. Les autres réponses ne sont pas en faveur d'un apprentissage régulier de cette langue. Les réponses que nous avons obtenues sont : « rarement », « par-ci par-là » ou encore « une fois par an ». Cela nous montre que pour ces derniers, l'apprentissage de cette langue n'a pas la même importance que celui d'une autre langue ou que, du moins, il ne se fait pas de la même manière. Nous pouvons supposer que pour eux ce n'est pas un apprentissage à proprement parler mais plutôt une initiation, une sensibilisation à une langue qui permet de faciliter la communication pour certaines personnes.

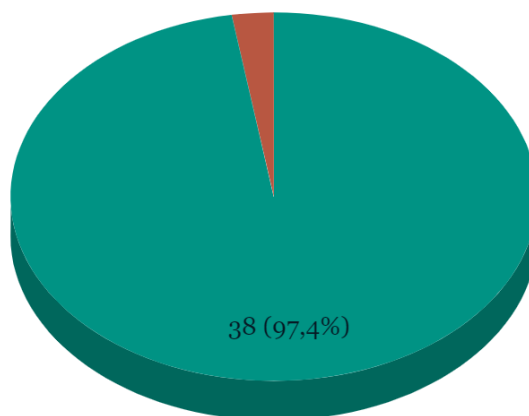
Nous ne pouvons donc pas répondre par oui ou par non à l'hypothèse : « L'apprentissage de la langue des signes française en classe ne se fait pas de la même manière que l'apprentissage d'une autre langue vivante ». Mais nous remarquons, au vu des réponses obtenues à certaines des questions de notre questionnaire, que même si pour une partie des enseignants la langue des signes est une langue au même niveau qu'une autre langue vivante, les méthodes qu'ils utilisent ou utiliseraient dans leur pratique en classe différeraient. Cela vaut aussi pour le temps qu'ils consacraient à cette langue. Toutefois, nous ne pouvons pas considérer que cela diffère de l'apprentissage d'une autre langue vivante mais plutôt de l'organisation et des choix pédagogiques de l'enseignant. En effet, chaque enseignant possède sa liberté pédagogique et chaque langue est différente donc les manières de l'aborder le sont aussi. En revanche, les personnes ne consacrant pas le même taux horaire que celui préconisé ont une pratique qui diffère de celle qu'ils pourraient utiliser avec une autre langue. Ceux qui s'en éloigneraient très fortement, en tout cas, nous montrent que pour eux la langue des signes française ne s'accorde pas ou du moins pas de la même manière en classe. Cela peut être dû à un manque de formation ou d'intérêt de leur part, mais cela peut aussi être dû au fait que pour eux cette langue ne s'adresse pas à tous les élèves, ce qui nous renverrait à la réponse qui traite du public concerné par l'apprentissage de cette langue.

Il est aussi intéressant de constater que, comme nous l'avons précédemment dit, certains enseignants interrogés ne pratiquent pas la langue des signes et/ou ne mettent pas cet apprentissage en place dans leur classe. Toutefois, 97,4 % d'entre eux seraient prêts ou du moins intéressés à pratiquer la langue des signes française avec leurs élèves.

- ◆ *Graphique n°9 : Personnes ne pratiquant pas la LSF mais prêtes ou non à la mettre en place dans leur classe*

Personnes ne pratiquant pas la LSF mais prêtes ou non à la mettre en place dans leur classe

- Oui
- Non



Ce graphique nous montre que l'apprentissage de cette langue est attractif pour les enseignants qui ne la pratiquent pas encore.

Suite à cette analyse nous pouvons constater que les représentations qu'ont les enseignants sur la langue des signes française ont souvent une incidence sur leur pratique en classe. En effet, dans les réponses que nous avons obtenues certains enseignants nous expliquent que pour eux la LSF ne s'apprend pas comme une autre langue, pour plusieurs raisons que nous avons évoquées plus haut. Ils favoriseraient plutôt une initiation plutôt qu'un réel apprentissage quand ils l'apprennent à des enfants non porteurs de handicap. Effectivement, certains proposent cet apprentissage seulement à des enfants ayant un handicap auditif ou une difficulté le nécessitant. De plus, quand ils pensent à une pratique de cette langue avec tous les enfants, ils l'imaginent plus ludique et attractif en comparaison avec l'apprentissage d'une autre langue vivante. Nous pouvons aussi constater que dans les réponses des enseignants sous-entendent que les supports qu'ils utiliseraient seraient différents de l'apprentissage d'une autre langue. Mais si nous nous référons à nos cours de didactique des langues, les supports proposés par les enseignants sont les mêmes que ceux qui nous ont été présentés en cours. Toutefois, nous ne savons pas réellement comment ils pratiquent l'apprentissage des autres langues avec leurs élèves mais nous savons, au vu de leurs représentations, que de ce qu'ils en pensent il peut y avoir une différence. Tous les enseignants ne pensent pas que l'apprentissage se fait différemment. Une partie de ceux interrogés considère que cela se fait de la même manière même s'ils spécifient qu'ils donneraient tout de même une explication sur l'origine de cette langue.

D) Les limites de notre travail

Ce travail de recherche comporte plusieurs limites que nous allons exposer dans cette partie. Tout d'abord, le sujet de notre recherche a beaucoup évolué. En effet, au départ, nous nous sommes intéressées à l'impact que pouvait avoir l'apprentissage de la langue des signes française sur le langage oral sur des élèves de maternelle. Étant toutes les deux contractuelles dans une classe de maternelle, nous souhaitions mettre en place cet apprentissage dans nos classes respectives. Notre première difficulté a été que nous ne pouvions pas suivre l'évolution des enfants et de leur apprentissage car nous ne sommes en classe qu'un jour par semaine. Nous avons donc choisi de rediriger notre recherche sur un élément que nous pouvions observer différemment. Cela nous a conduit vers la question de la représentation qu'ont les enseignants de la langue des signes française en milieu ordinaire.

Pour ce faire, il nous a semblé intéressant, dans un premier temps, d'utiliser un questionnaire à diffuser largement, ce qui nous permettrait d'espérer un nombre important de réponses. Nous avons réussi à obtenir 60 réponses, ce qui nous apporte une approche sur les représentations des enseignants, même si nous restons conscientes que 60 personnes n'est pas réellement représentatif de la catégorie interrogée. Nous aurions aimé avoir le temps de relancer les destinataires de nos questionnaires afin de collecter beaucoup plus de réponses, ce qui nous aurait permis d'affiner notre recherche et surtout de fiabiliser nos résultats.

Enfin, nous avons constaté que dans les réponses obtenues, un pourcentage important de personnes pratique ou sont initiées à la LSF. Cela nous conduit à nous poser les questions suivantes :

- Est-ce que cela est le reflet de la réalité ou est dû à la façon dont nous avons diffusé notre questionnaire ?
- Est-ce que les personnes qui ont répondu à notre questionnaire, l'ont fait parce qu'elles étaient plus particulièrement concernées par le sujet ou simplement pour nous aider dans la réalisation de ce mémoire ?
- Et de ce fait, comment exploiter les données obtenues ?

De plus, nous nous sommes demandées si certaines de nos questions étaient suffisamment claires car certaines réponses étaient sans lien avec la question. Cela nous fait donc penser que la question n'a pas été comprise, donc, nous supposons, mal posée.

A fortiori, même si nous avons été vigilantes dans la rédaction de notre questionnaire, nous ne l'avons pas assez fait tester avant sa diffusion.

Cette problématique est un point sur lequel nous ferons plus attention dans nos prochaines recherches.

Nous remettons également en cause l'objectivité de certaines réponses car nous avons pu constater que souvent les enseignants préconisent comme niveau d'apprentissage de cette langue le niveau dans lequel ils enseignent.

Pour la réalisation de notre recherche, nous avons utilisé la méthode quantitative avec un questionnaire que nous avons diffusé comme nous l'avons dit plus tôt. Nous aurions toutefois aimé compléter ce travail par des entretiens individuels que nous avons prévus mais que nous n'avons pas eu le temps d'organiser et de réaliser. Cette partie qualitative a manqué dans notre étude car elle aurait permis de compléter et d'affiner nos résultats.

Conclusion

« Le langage est la feuille de route d'une culture, il vous indique d'où vient et où va son peuple »

Rita Mae Brown

La réalisation de ce mémoire a été très enrichissante, car elle nous a permis de compléter nos connaissances sur la LSF. Comme toutes les autres, cette langue s'enrichit de son Histoire, de ses histoires, de ses combats et de ses victoires. Nous avons pu voir que pour la langue des signes la route a été longue et douloureuse. Et même si elle est reconnue aujourd'hui comme une langue vivante à part entière dans les textes, il reste encore à faire dans la représentation que nous en avons.

C'est cette question de la représentation, et plus particulièrement celle des enseignants, que nous avons cherché à développer tout au long de cette étude. Et même si notre travail n'est pas complètement abouti, il a le mérite d'avoir interrogé nos esprits, que nous ayons participé à la réalisation de ce travail, répondu au questionnaire ou même si nous l'avons seulement survolé.

Ce travail de recherche nous a permis également de remettre en question nos propres à priori : les réponses à notre questionnaire et les résultats obtenus nous ont parfois surpris car ils n'allaient pas dans le sens de ce que nous avions imaginé.

Dans une prochaine étude, nous aimerions reprendre notre idée première et mettre en place l'enseignement de la langue des signes dans plusieurs classes et analyser, s'il y en a un, l'impact de sa pratique dans l'évolution des apprentissages sur les élèves.

Si nous avons la possibilité de prolonger notre travail nous aurions aimé mettre en place une ou des séquence(s) de langue des signes française dans nos classes. Cela, afin de travailler sur plusieurs aspects. Nous voudrions travailler sur les différentes façons de mettre en place l'apprentissage d'une langue avec des élèves et particulièrement l'apprentissage de la langue des signes française. Nous souhaiterions aussi, sur la base du bébé signe, voir si l'apprentissage de la LSF peut avoir un impact sur l'acquisition du langage chez les enfants rencontrant des difficultés dans celle-ci.

Table des Sigles et Abréviations (Glossaire) :

ARIEDA : Association Régionale pour l'Intégration et l'Éducation des Déficients Auditifs

CECRL : Centre Européen Commun de Référence pour les Langues

CESDA : Centre d'Éducation Spécialisé pour les Déficients Auditifs

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CP : Cours Préparatoire

CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Écoles

FDE : Faculté d'Éducation

LSB : langue des signes pour bébé

LSF : langue des signes française

MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

MS : Moyenne Section de Maternelle

PES : Professeur des Écoles Stagiaire

PS : Petite Section de Maternelle

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

REP : Réseau d'Éducation Prioritaire

REP + : Réseau d'Éducation Prioritaire Renforcé

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

S4C : Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture

TPS : Toute Petite Section de Maternelle

TSA : Trouble du Spectre Autistique

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

ULIS TFA : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire Trouble des Fonctions Auditives

UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

Bibliographie

I/ Les textes institutionnels

- Les programmes
- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. (ART. L. 312-9-1)
<http://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000809647/>

II/ Les articles et ouvrages parcourus

- Feuilladiéu, S. (2021). *Être scolarisé dans un parcours bilingue langue des signes française-français mais écrit : ce qu'en disent les élèves sourds et entendants*. Aix-Marseille Université.
<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03191812>
- Billiez, J.B., & Millet, A. M. (2015). Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques. Dans *représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques* (p. 1-16). Université de Grenoble.
- Jodelet, D. (2003). *Les représentations sociales*. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Kay, H. (2011, 26 mai). *Focus on Bilingualism : The Benefits of Sign Language in Early Acquisition*. PediaStaff. <https://www.pediastaff.com/slp/foucs-on-bilingualism-the-benefits-of-sign-language-in-early-acquisition-3618>
- Kobylanski, M. (2011). *Adaptation du CECR pour la LSF : principes et pistes pour une évaluation*. HAL open Science. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00631574/document>

III/ Les sites consultés

- Définition de représentation <https://www.cnrtl.fr/definition/representation>
- *C'est pas sorcier -MONDE DES SOURDS*. (2013, 15 mai). [Vidéo]. YouTube.
<https://www.youtube.com/watch?v=4lbWf2CsScM&t=10>

- *Des signes pour communiquer avec bébé.* (2019, 1 mai). [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=KSOpPAVn35w>
- *Un drapeau pour la langue des signes.* (2015, 25 novembre). Sourds.net. <https://www.sourds.net/2015/11/27/a-la-une-un-drapeau-pour-la-langue-des-signes/>
- Develey, A. (2020, 31 janvier). *langue des signes : pourquoi il faut l'apprendre.* LEFIGARO. <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/actu-des-mots/langue-des-signes-pourquoi-il-faut-l-apprendre-20200127>
- Signes et Formations. (2021, 17 février). *Histoire de la langue des signes.* Signes & Formations. <https://www.signesetformations.com/cours-langue-des-signes/histoire-de-la-langue-des-signes/#:~:text=Les%20ann%C3%A9es%2080%20%3A%20le%20r%C3%A9veil,signes%20comme%20une%20v%C3%A9ritable%20langue.>
- B. (2019, 24 février). *Développement du langage.* Bougribouillons. <https://bougribouillons.fr/developpement-du-langage/>
- Laure Marchal Et Magali Dussourd. (2019, 14 juin). *Les différentes étapes dans le développement du langage.* lesprosdela petiteenfance. <https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-developpement/acquisition-du-langage/les-differentes-etapes-dans-le-developpement-du-langage>
- Linda Acredolo – *People in the Social Science Departments at UC Davis.* (1974). Psychology. Ucdavis. Edu. <https://psychology.ucdavis.edu/people/lpacredolo>
- *La langue des signes pour Bébé : en France des débuts timorés.* (2016, 27 octobre). lesprosdela petiteenfance. <https://lesprosdela petiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/la-langue-des-signes-pour-bebe/la-langue-des-signes-pour-bebe-en-france-des-debuts-timores>
- *L'association Signe avec Moi ? | Signe Avec Moi.* (2013). Signe avec moi. <http://www.signeavecmoi.com/>

Annexe : Questionnaire diffusé

Formulaire : <https://forms.gle/LvC6oGF5cGMdYr9p6>

REPRÉSENTATION DE LA LANGUE DES SIGNES PAR LES ENSEIGNANTS

Bonjour, nous sommes deux étudiantes en Master 2 MEEF 1er degré.

Le sujet de notre mémoire porte sur la langue des signes française (LSF) à l'école primaire. Dans ce cadre nous souhaiterions récolter des données. La durée de ce questionnaire est approximativement de 5 minutes.

1. Lieu d'enseignement (REP +, REP, Rural, etc.)
2. Cycle et niveau d'enseignement (ex : Cycle 3, CM1)
→ cases à cocher (cycle et classes)
3. Année d'obtention du concours
4. Savez-vous ce qu'est la LSF ?
5. Pratiquez-vous la LSF ?
6. Si oui dans quel contexte ? (Ex : par plaisir, par obligation professionnelle ou personnelle etc.)
7. Si oui dans quel endroit ? (Structure, classe, à domicile etc)
8. Si oui pour quelles raisons ?
9. Quelle différence faites-vous entre la LSF et le "babysign", bébé-signé ?
10. Que pensez-vous de la pratique de la LSF à l'école ?
11. A quel public préconiserez-vous cette pratique ?
→ Propositions à cocher comme :
 - a) élève en difficultés
 - b) élèves porteurs de handicap
 - c) maternelle
 - d) élémentaire
 - e) autre
12. Cette question est liée à la précédente, merci de classer de 1 à 4 les publics préconisés.

13. A quel niveau préconisez-vous cette pratique ?

→ case(s) à cocher de la PS au CM2

14. Utilisez-vous cette langue dans votre classe

→ case à cocher oui / non

15. Si non, seriez-vous prêt à pratiquer celle-ci dans votre classe ?

→ case à cocher oui / non

16. Quel(s) support(s) utilisez-vous pour la pratique de la LSF ?

17. Comment la mettriez-vous en place dans la classe ?

18. A quelle fréquence utilisez-vous la LSF (en classe) ?

19. L'abordez-vous de la même manière que les autres langues ?

20. Quels sont les intérêts pour les élèves d'être initié à la LSF ?

21. Commentaire libre : avez-vous quelque chose à rajouter ?

22. Seriez-vous disponible pour un éventuel entretien, si oui merci nous de laisser votre adresse mail. (Nous vous recontacterons très bientôt ;))